

## **Communes d'Ambarès et Lagrave / Bassens**

**Fiche action : n° 5**

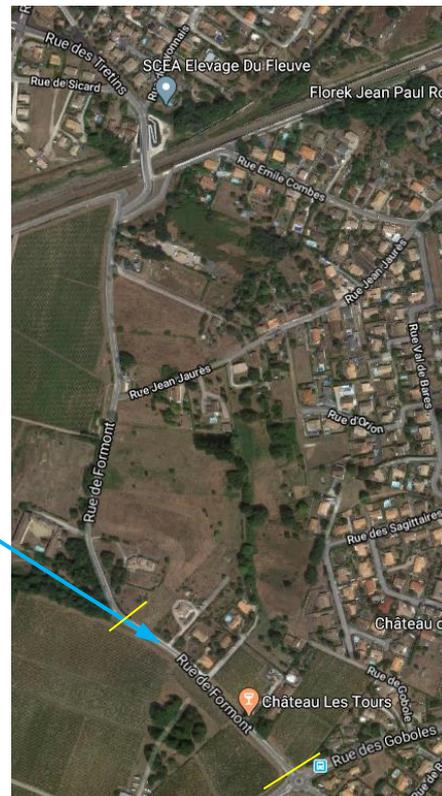
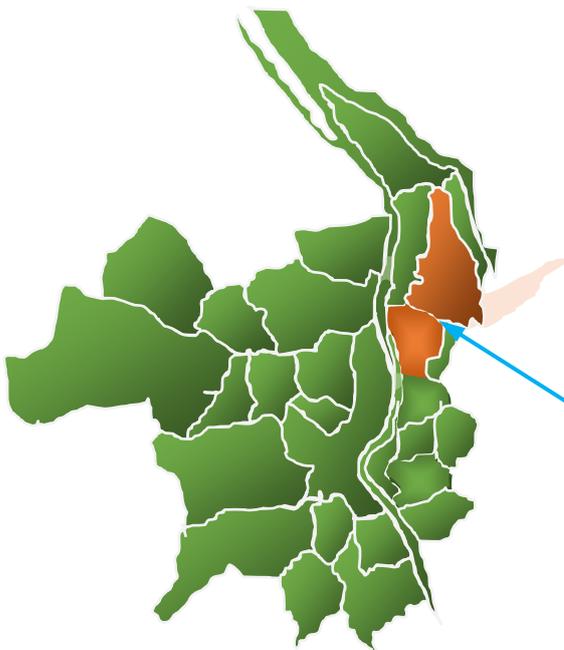
**Réseau de catégorie : 2**

**N° CODEV : C050030017 Ambarès et Lagrave et C020320024 Bassens**

**Itinéraire empruntant le Pont du Lyonnais – Segment de la rue Formont (Ambarès et Lagrave) allant de la phase 2++ à la rue d'Ambarès (Bassens) - Phase 3**

**Confirmation de Décision de Faire : Janvier 2022**

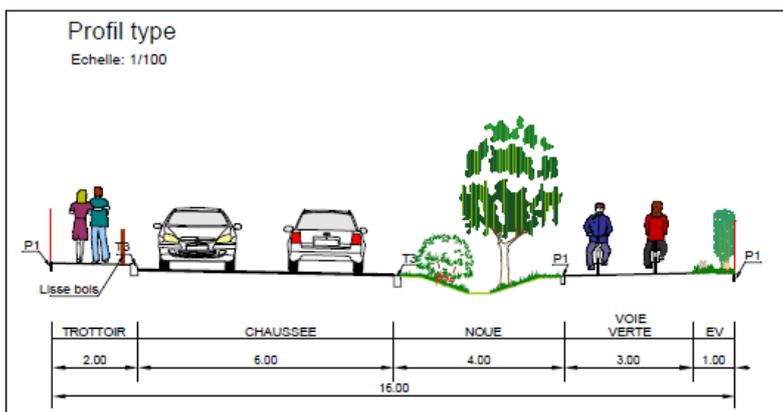
**LOCALISATION DU PROJET : rue de Formont, Segment allant de la phase 2++ à Ambarès et Lagrave à la rue d'Ambarès à Bassens.**



## Périmètre du projet



## Projet d'aménagement



Légende projet	
	Voie verte
	Chaussée
	Trottoir
	Espaces verts
Légende réseaux existants	
	EU_Existant
	FT_Existant
	EX-BT-Réseau
	BT_Existant
	GAZ_Existant
	AEP_Existant

## ELEMENTS DU PROGRAMME VOIRIE :

- **Descriptif du projet :** Du point haut de la rue de Formont sur la commune d'Ambarès et Lagrave à la rue d'Ambarès sur la commune de Bassens, le projet a pour but de prolonger, par la création de ce segment, l'itinéraire empruntant le pont du Lyonnais.
- **Engagements Bordeaux Métropole :** Dans le cadre du contrat de co-développement 2021-2023 Bordeaux Métropole s'est engagé à poursuivre la levée des préalables, notamment fonciers, à réaliser l'étude AVP du projet et à réaliser les travaux de réaménagement de la rue de Formont du segment allant de la phase 2++ déjà réalisé sur la commune d'Ambarès et Lagrave à la rue d'Ambarès sur la commune de Bassens.
- **Eléments techniques du programme (fonctionnalités, largeur, linéaire améliorations apportées) :** Le périmètre opérationnel comprend le réaménagement du segment appelé phase 3 de la rue de Formont, la longueur totale est de 330 mètres linéaires sur une largeur de 16 mètres. L'aménagement de ce segment est dans la continuité des travaux déjà réalisés dans la phase 2++ de la rue Émile Combes au point haut de la rue de Formont et du pont du Lyonnais. Le projet a pour but de :
  - Poursuivre les itinéraires empruntant le pont du Lyonnais.
  - Proposer des aménagements paysagers cohérents avec les aménagements existants.
  - Offrir un aménagement pour les modes actifs, piétons/vélos, par la création d'une voie verte.
  - Valoriser la liaison de part et d'autre du pont au-dessus de la voie ferrée.
  - Sécuriser la circulation des modes doux par des aménagements limitant la vitesse de circulation des automobilistes.
  - Équiper la voie de réseaux d'assainissement, eaux pluviales et eaux usées, afin de mieux desservir le secteur.

Il a été retenu dans le cadre de la géométrie du projet :

- Aménager une voie verte sur l'ensemble du segment à réaménager.
- Identifier cet aménagement comme un axe structurant des voies métropolitaines.
- Aménager des noues paysagères afin de tenir compte du fonctionnement hydraulique des eaux pluviales du quartier et du projet pour s'intégrer à l'environnement existant.
- Conforter et poursuivre les aménagements déjà réalisés du prolongement de l'avenue des Industries, et de la phase 2++ de la rue Émile Combes au point haut de la rue de Formont et du pont du Lyonnais.

Le projet a pour but de favoriser un aménagement routier, proposant une desserte structurante du secteur tenant compte de la desserte locale. Le projet propose une circulation apaisée compatible avec la vocation résidentielle du quartier en limitant la largeur de la chaussée à 6m et offrir un cheminement pour les modes doux confortable et sécurisé, côté Est par une voie verte, côté Est par un trottoir adapté.

**ESTIMATION DE L'OPERATION :** 1 200 000,00 **TTC**

## FINANCEMENT / IMPUTATION BUDGETAIRE GDMO :

Cdr : HCA 05 – DAAF – Pôle Territorial Rive Droite

OPERATION : 05P060O003 CODEV 5 INTERCOM PTRD

NATANA : 23151 //844

LIGNE DOSSIER : 00638-01-03-01-01 - 05P060 23151-TX VOIRIE INTERCO

**Chef de projet : Gaëtan DUMAS**  
**Chargée d'opération : Philippe PINARD**

**Pôle territorial Rive Droite**

Le Directeur :  
Thibault Rufas